

*Initiatives ministérielles*

soignée en priorité. On ne devrait pas tenir compte du fait qu'elle ait de l'argent ou non.

Si l'on commence à imposer des frais d'utilisation pour les soins de santé, les gens seront d'autant mieux traités qu'ils auront de l'argent. Je ne crois pas que personne au Canada, à l'exception d'un très petit groupe, ait les sommes qui pourraient parfois être nécessaires dans le cas d'un grave problème de santé.

Je reviens toujours à mes années d'enfance. C'est ma mère qui nous a élevés, moi et mes deux frères. Elle ne se tournait pas vers le système de soins de santé de l'époque, car c'était une chose horrible que d'être malade. Elle n'avait tout simplement pas les moyens d'en assumer les frais. Peut-être qu'elle aurait dû chercher plus tôt à obtenir des soins médicaux, mais elle s'en est abstenue parce qu'elle avait peur de ce que cela lui coûterait. À la fin, elle a été admise à l'hôpital à cause de l'urgence de son état. C'était une époque très difficile tant pour nous les enfants que pour elle qui était l'unique soutien de la famille. Je souhaiterais que personne n'ait à se retrouver dans une telle situation.

Notre système nous a permis d'éviter ce genre de choses, et les paiements de transfert destinés aux soins de santé sont particulièrement importants sur ce plan. En effet, à mesure que nous réduisons l'aide financière accordée aux provinces à cette fin, nous perdons notre influence sur ce système de soins de santé qui est le meilleur au monde et dont la plupart d'entre nous avons pu bénéficier.

Si vous voulez faire payer davantage les Canadiens les plus fortunés, ne vous gênez pas. Mais ayez recours au fisc, ne touchez pas au système de soins de santé. Il est toutefois évident que certains changements sont nécessaires; il faudrait, par exemple, rationaliser certains services et donner la priorité au facteur humain.

Je vais vous donner en exemple quelque chose qui s'est passé en Ontario dans le secteur de la santé et qui a eu pour résultat une meilleure utilisation de certaines installations. Comme vous le savez, l'hôpital Memorial de Sudbury a été l'un des premiers hôpitaux à faire des pontages pour remplacer ou reconstruire des artères.

Pendant de nombreuses années, il y a eu un problème du fait que la liste d'attente dans les salles opératoires ne cessait de s'allonger. Nous avons même entendu parler de malades en attente dans l'Ouest, qui sont morts avant d'être opérés—alors que dans d'autres étaient admis

immédiatement parce que la liste n'y était pas aussi longue.

On a alors décidé de constituer un groupe d'étude, il y a peut-être quatre ou cinq ans—je ne suis pas certaine du nombre exact—, mais en tout cas, on a fait une proposition, qui a été adoptée, à savoir qu'on constitue un registre central de façon à ce que, en cas d'urgence, il suffise d'appeler une personne, une seule personne, pour savoir lequel des hôpitaux ontariens pourrait procéder à cette opération immédiatement ou dans les jours suivants, éliminant ainsi toute attente. Grâce à ce système, la liste d'attente pour pontage urgent a été réduite à néant. Et maintenant, lorsqu'un malade a besoin de ce genre d'intervention, on sait immédiatement où trouver les installations nécessaires. Les salles d'opération équipées pour ce genre d'urgence sont ainsi mieux utilisées.

Je recommanderais la création d'un tel registre central pour les interventions chirurgicales de tout genre. Par exemple, actuellement, du moins en Ontario et peut-être dans bien d'autres régions de notre pays, il est difficile de se faire opérer pour remplacer l'articulation de la hanche. Comme vous le savez, les personnes qui ont besoin d'une prothèse de la hanche éprouvent des souffrances atroces, et cela peut prendre parfois six mois, un an ou un an et demi avant qu'elles puissent être opérées. Je recommanderais vivement qu'on établisse ce genre de registre de sorte que, je le répète, toutes les installations puissent être mieux utilisées pour ces personnes dont les souffrances, bien qu'elles ne soient pas mortelles, sont très pénibles. Nous pourrions peut-être alors raccourcir leur période d'attente et rendre leur vie plus facile.

Ce sont des moyens innovateurs d'utiliser nos ressources. Mais nous devons penser aux gens d'abord. Si l'on pense seulement à l'argent économisé, on ne se préoccupe alors que du résultat financier. Un hôpital peut ne faire aucun remplacement de hanche pendant six mois. À propos, il s'agit d'une intervention très coûteuse.

• (1240)

C'est peut-être l'une des raisons pour laquelle davantage d'hôpitaux ne la pratiquent pas. Si un hôpital n'est pas utilisé à son plein potentiel dans ce domaine et que, dans une autre région de notre pays, les gens attendent de longs mois avant de pouvoir être opérés, à mon avis, ni les Canadiens ni le système ne sont bien desservis parce que les coûts sont énormes en ce qui concerne les médicaments pour lutter contre la douleur et la santé. Une personne qui est guérie et se porte bien est bien mieux en mesure de servir le pays et la collectivité, et il est aussi